



46ème session du Conseil des droits de l'homme

Point 4 de l'ordre du jour

Dialogue interactif avec la Commission d'enquête sur la situation des droits de l'homme en Syrie

Genève, le 11 mars 2021

Déclaration de la Suisse

Madame la Présidente,

La Suisse remercie la Commission d'enquête pour son travail qui reste essentiel 10 ans après le début du conflit.

Alors que les souffrances humaines se poursuivent, la Suisse reste profondément préoccupée par la situation humanitaire. Elle condamne le caractère systématique et répété des violations et atteintes aux droits de l'homme, ainsi que les violations du droit international humanitaire commises par toutes les parties au conflit. Elle s'alarme des conséquences sur le long terme des disparitions forcées, des détentions arbitraires, de la torture et des violences sexuelles.

La protection des civils doit rester une priorité. Nous appelons toutes les parties au conflit à respecter leurs obligations en vertu du droit international. Nous rappelons aussi la nécessité d'autoriser et de faciliter un accès humanitaire rapide, durable et sans entrave à toutes les personnes civiles dans le besoin, y compris cross-line et cross-border.

Il est, en outre, essentiel de continuer à progresser sur les questions liées à la reddition des comptes, afin que les victimes et leurs familles obtiennent réparation et que leur droit à la vérité soit réalisé. C'est pourquoi, la Suisse réitère son appel à soutenir le Mécanisme international, impartial et indépendant de l'ONU et à ce que la situation soit déférée devant la Cour pénale internationale.

Madame, Messieurs les Experts,

Suite à 10 ans de conflit et à la lumière de votre important travail, quelles leçons pouvez-vous partager, en particulier concernant les détentions arbitraires ?

Je vous remercie.